



FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT D'UN CHIEN AU REGISTRE DES CHIENS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

(Veuillez remplir un formulaire par chien)

Section 1 – Propriétaire ou gardien du chien

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

Êtes-vous le propriétaire du chien ? Oui Non

Section 2 – Identification du chien

Inscrire l'endroit principal où vit le chien (maison, garderie, ferme, autres...) :

Nom du chien : _____

Race ou type de chien : _____

Âge et Année de naissance : _____ Sexe : Femelle Mâle

Couleur _____ Poids : Moins de 20 kg (44 lbs)

Plus de 20 kg (44 lbs)

Signes distinctifs permettant de le reconnaître (ex. poils frisés, oreille pointue, tache sur le corps...) :

Photo jointe: Oui, faire parvenir la photo au bureau municipal ou par courriel Non
à l'adresse suivante : info@sainte-angele-de-monnoir.ca

Provenance du chien (particulier, animalerie, éleveur, vétérinaire, refuge, SPCA...), inscrire nom et la ville : _____

Est-ce que votre chien a déjà été enregistré dans une autre ville ou municipalité? Si oui, dans quelle ville ou municipalité : _____

Stérilisation : Oui, inscrire le mois, l'année : _____ Non

Micropuçage : Oui, inscrire le numéro de la puce : _____ Non

Date de la dernière vaccination pour la rage, inscrire le mois, l'année : _____

Contre-indication médicale d'un vétérinaire : Oui, laquelle _____ Non

Section 3 – Évaluation comportementale du chien

Est-ce que votre chien a déjà été évalué pour un comportement agressif par un médecin vétérinaire?

Oui Non Si oui, par quel médecin vétérinaire? Quelles ont été ses recommandations?

Est-ce que votre chien a déjà fait l'objet d'une décision à son égard par une ville/municipalité? Si oui, inscrire la décision et la ville : _____

En tant que gardien ou propriétaire d'un chien, vous êtes responsable de celui-ci. Soyez proactif pour éviter les craintes inutiles à l'égard de votre chien. Prenez le temps d'identifier et de reconnaître les signes d'anxiété de votre animal afin de prévenir les morsures, les dommages à la propriété privée ou publique et de favoriser son bon comportement.

Merci à l'avance de votre contribution à prévenir
les risques pour la santé, la sécurité des personnes et des animaux!

Un petit rappel sur la réglementation provinciale

En tout temps, dans un endroit public, le chien doit :

- porter sa médaille remise par la municipalité afin d'être identifiable;
- être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser;
- être tenu par une laisse d'une longueur maximale de 1,85 m;
- porter un licou ou un harnais si le chien pèse plus de 20 kg (environ 44 lbs).

Un chien doit demeurer sur la propriété appartenant à son propriétaire ou gardien à moins que sa présence ailleurs ait été autorisée expressément à cette fin.

Le gardien ou propriétaire recevra une médaille pour son chien inscrit au Registre des chiens.

Je déclare que les renseignements mentionnés sont exacts et je m'engage à aviser la municipalité de tout changement aux données inscrites dans ce formulaire sans délai.

Nom et prénom, en lettre moulées

En cochant cette case, j'appose ma signature.

Signature

Date

À l'usage de la municipalité

Date de réception du formulaire : _____ Numéro de la médaille: _____

Montant : _____ \$ Numéro de reçu: _____